

QUESTION ORALE DE M. FOURNY À M. MAGNETTE, MINISTRE DE LA SANTÉ, DE L'ACTION SOCIALE ET DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES SUR « LA PROGRAMMATION DES TOMOGRAPHES À RÉSONANCE MAGNÉTIQUE ».

M. Dimitri Fourny (cdH). – Lors de ma dernière intervention, vous me faisiez savoir que vous attendiez le rapport du Groupe de travail RMN qui devait se réunir le 27 septembre. Son rapport a-t-il été communiqué au Conseil wallon des établissements de soin ? Quelle est votre position au regard des demandes formulées par le CHA et l'IFAC ?

M. Paul Magnette, Ministre de la Santé, de l'Action sociale et de l'Égalité des Chances. – La réunion à laquelle vous faites allusion a bien eu lieu mais le rapport ne m'a pas encore été notifié. Je vous informerai de mon attitude à l'égard de ce dossier dès que cela me sera possible.

*Parlement Wallon – Séance publique de Commission de la Santé
et de l'Action sociale – 15 octobre 2007*